

**COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE (CT) MISE EN OEUVRE PAR L'UE DANS LECADRE DE
L'INSTRUMENT EUROPÉEN DE VOISINAGE (IEV)**

Décision N° C(2015) 9131

**Consultation 01BIS/2023 pour la sélection d'un prestataire de service pour l'assistance à la
coordination du Projet « Labels de qualité et Tourisme thématique: actions pour la
structuration et la croissance de réseaux de PMEstransfrontaliers»**

" LATHEM _ C_5_ 1.1_44" CUP G71B20000710007

Article 1 : contexte de la mission

Dans le cadre du Programme IEV de coopération transfrontalière « Italie-Tunisie » 2014-2020, la Fédération Interprofessionnelle du Tourisme Tunisien (Fi2T), en partenariat avec 7 autres organismes, a bénéficiée d'un financement pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : « Labels de qualité et Tourisme thématique: actions pour la structuration et la croissance de réseaux de PMEstransfrontaliers» LATHEM_C-5-1.1-44, CUP G71B20000710007.

Le projet « Labels de qualité et Tourisme thématique: actions pour la structuration et la croissance de réseaux de PMEstransfrontaliers» LATHEM_C-5-1.1-44 vise à structurer et améliorer la compétitivité du système des PMEstransfrontaliers touristiques, situés en Italie dans la région de Sicile et en Tunisie dans les gouvernorats de Bizerte, Ariana, Tunis, Ben Arous et Nabeul afin de renforcer les opportunités d'affaires transfrontalières dans le domaine de tourisme par la diversification et la spécialisation du système d'offre touristique.

Dans le cadre du groupe de tâches (GT1) relatif à la gestion, la Fédération Interprofessionnelle du Tourisme Tunisien (Fi2T) souhaite contracter une société spécialisée qui sera chargée d'assister le gestionnaire du projet dans la planification et l'exécution des activités du projet. Les frais relatifs à la présente mission seront imputés sur la catégorie de coûts « service externe ».

Article 2 : présentation de la consultation

Dans le cadre de la réalisation des activités du projet LATHEM, la Fédération Interprofessionnelle du Tourisme Tunisien (Fi2T) souhaite sélectionner une société spécialisée pour la mission d'assistance à la coordination et à la mise en œuvre des activités programmées du projet.

Cet appui concernera les attributions de l'équipe de Gestion du projet, en matière de suivi de l'exécution des activités planifiées, et ce pour assurer l'atteinte des objectifs financiers et techniques du projet, en matière d'engagement et d'indicateurs de réalisation.

Article 3 : consistance des prestations demandées

Sous la supervision du coordinateur du projet, la Société spécialisée aura pour tâches principales de :

- Supporter le coordinateur à l'élaboration des ajustements budgétaires nécessaires et la rédaction des rapports financiers dans les délais impartis.
- Appui du processus de certification des dépenses.
- Suivi du respect du manuel de mise en œuvre du projet.
- La réalisation des rapports financiers d'avancement semestriels et des rapports financiers intermédiaires.

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Projet cofinancé par
l'Union Européenne



Article 4 : livrables attendus

Au terme de son intervention, le prestataire doit soumettre à la Fédération Interprofessionnelle du Tourisme Tunisien (Fi2T) les documents listés ci-dessous :

- Rapports d'avancement semestriels du projet ;
- Rapports financiers intermédiaires ;
- Rapport financier final.

Article 5 : Mode de règlement des prestations

Le montant maximal alloué à la présente mission est de 3500 €. Les paiements se feront en HTVA, contre la présentation de facture en trois exemplaires originaux, par virement au compte bancaire indiqué dans l'Acte d'engagement (soumission).

Le règlement du montant sera effectué sur la base des livrables approuvés par la Fédération Interprofessionnelle du Tourisme Tunisien (Fi2T). Le planning de paiement sera comme suit :

Livrables	Echéance	Taux de facturation
Rapport d'avancement	14/03/2023	30% après validation du livrable
Rapport intermédiaire	28/04/2023	30% après validation du livrable
Rapport d'avancement	04/07/2023	30% après validation du livrable
Rapport final du projet	04/12/2023	10% après validation du livrable

Les frais des voyages, logement et nourriture durant la participation aux différents séminaires, comités de pilotages ou toutes autres rencontres après convocation par le gestionnaire du projet seront remboursés.

Le remboursement du logement et nourriture sera effectué selon le barème fixé dans le cadre du projet et selon le lieu du déroulement des séminaires, workshop ou rencontres. Par contre les frais des billets d'avions seront remboursés suite à la présentation des pièces justificatives.

Article 6 : Délai de réalisation de la mission

La prestation des Services objet de la présente consultation commencent à partir de la date de notification de l'Ordre de Service au titulaire du marché retenu. Le délai global de réalisation de l'intervention du titulaire du marché retenu est fixé à 10 mois calendaires jusqu'à la clôture du projet LATHM (initialement prévu le 04/12/2023 sauf dérogation de l'autorité de gestion du programme).

Article 7 : méthodologie d'évaluation des offres

La commission d'Evaluation procédera à la vérification et à l'examen de l'offre du soumissionnaire et proposera de lui attribuer une note technique et une note financière.

Notation technique :

Une offre qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification de **70 points sur 100** sera rejetée à l'issue de cette étape. La note technique sera attribuée comme suit :

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Projet cofinancé par
l'Union Européenne



Critère d'évaluation	Pondération	Note Max
Evaluation de la société		20
Ancienneté		10
<ul style="list-style-type: none"> Moins de 03 ans 03 ans ou plus 	0 10	10
Références		10
<ul style="list-style-type: none"> 2 Références en management ou pilotage de projet 3 Références en management ou pilotage de projet ou plus 	05 10	10
Profil de l'expert		80
Niveau académique		10
<ul style="list-style-type: none"> Titulaire d'un diplôme universitaire (niveau Bac +4 ou équivalent) Titulaire d'un diplôme universitaire (niveau Bac +5 ou plus) 	05 10	10
Expérience professionnelle		10
<ul style="list-style-type: none"> Moins de 05 ans d'expérience générale 05 ans d'expérience générale ou plus 	0 10	10
Référence dans des missions d'assistance à la mise en œuvre de projet dans le cadre de l'IEVP de l'Union européenne (Assistance à la coordination, gestion administrative et financière)		30
<ul style="list-style-type: none"> Moins de 03 références Entre 03 et 05 références 05 références ou plus 	00 10 30	30
Référence dans des missions de suivi / évaluation de projet ou programme de développement		10
<ul style="list-style-type: none"> 0 référence 1 référence ou plus 	00 10	10
Référence technique dans la mise œuvre de projet de coopération dans le tourisme		20
<ul style="list-style-type: none"> Moins de 01 référence Entre 01 et 03 références 03 références ou plus 	00 10 20	20

NB :

- L'attribution des notes sera basée sur la présentation des pièces justificatives
- Le nombre d'année d'expérience sera comptabilisé à partir de la date de l'obtention du diplôme ou attestation de réussite jusqu'à la date limite de réception des offres.

Notation Financière :

La commission classera les offres financières d'une façon croissante. Elle attribuera la note financière (NF) maximale de 100 points à l'offre la moins disante. Les autres notes seront attribuées proportionnellement à la note maximale (en application de la règle de trois).

$$\text{Note Financière de l'offre (i)} = \frac{\text{Montant de l'offre la moins disante}}{\text{Montant de l'offre (i)}} \times 100$$

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Projet cofinancé par
l'Union Européenne



i:représente l'offre à évaluer.

Note globale :

Pour la note globale, qui déterminera le rang des offres, l'évaluation technique sera pondérée avec 80%, l'offre financière avec 20%.

$$\text{Note Globale de l'offre (i)} = \text{Note Technique de l'offre (i)} \times 80\% + \text{Note Financière de l'offre (i)} \times 20\%$$

L'offre ayant obtenue la meilleure note globale, sera considérée l'offre la plus avantageuse technico-financièrement. En cas d'égalité des notes globales de deux ou plusieurs offres, celle ayant obtenue la meilleure note technique, sera considérée l'offre la plus avantageuse.

Article 8 : délai et contenu des offres

Les offres doivent parvenir à la Fédération Interprofessionnelle du Tourisme Tunisien (Fi2T) sous plis fermé, et ce par courrier recommandé ou par rapide-post ou remis directement au Bureau d'Ordre Central de la Fi2T (contre décharge) à l'adresse suivante :

Rue du lac biwa - résidence Meriem - Appt n°2 - les berges du lac, Tunis 1053

Portant le numéro de la consultation et son objet et la mention suivante :

« A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis »
Consultation N°01BIS/ 2023 la sélection d'un prestataire de service pour l'assistance à la
coordination du Projet « Labels de qualité et Tourisme thématique: actions pour la structuration
et la croissance de réseaux de PME transfrontalières »
" LATHEM _ C_5_ 1.1_44"

Au plus tard le **10/ 03 /2023** à **15h00** le cachet du bureau d'ordre fait foi

Les offres doivent comprendre obligatoirement les pièces suivantes :

1. Pièce 1 : Extrait récent du registre national des entreprises ;
2. Pièce 2 : Liste détaillée des références du prestataire en relation avec la mission (Annexe 3) ;
3. Pièce 3 : Curriculum Vitae détaillé de l'expert ;
4. Pièce 4 : Diplômes universitaires de l'expert que le soumissionnaire compte affecter pour la réalisation de la mission ;
5. Pièce 5 : Documents/attestations liés aux conditions professionnelles de l'expert (justificatifs de mission, de formation).
6. Pièce 6 : Soumission (Annexe 1)
7. Pièce 7 : Bordereau des prix (Annexe 2)

NB :

- La non présentation de l'un des documents (**Pièce N °6**) et (**Pièce N °7**) lors de l'ouverture des plis des offres financières constitue un motif de rejet de l'offre.

-Les candidatures reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération.

-L'attribution des notes sera basée sur la présentation des pièces justificatives.

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Projet cofinancé par
l'Union Européenne



Article 9 : Divulgation

Le présent Avis sera envoyé à tous les Partenaires du projet pour être publié :

- sur le site officiel de la Fi2T : www.fit-tunisie.org
- sur le site du Programme Italie-Tunisie : www.italietunisie.eu

Article 10 : confidentialité

Le prestataire retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion.

Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission sans indemnité et sans recours à la jurisprudence. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

Article 11: Frais d'enregistrement

Les frais d'enregistrement du présent marché sont à la charge du titulaire du marché et ne lui sont pas remboursés.

Art. 12 : Règlement des litiges

En cas de litige, les deux parties s'engagent à un règlement à l'amiable, dans le cas contraire les deux parties reconnaissent la compétence des tribunaux de Tunisie.

Fait à Tunis, le 24/02/2023

**Président
Fédération Interprofessionnelle du Tourisme
Tunisien**



Projet cofinancé par l'Union Européenne



Projet cofinancé par
l'Union Européenne



Annexe 1 : Soumission

Je soussigné
..... agissant en vertu des pouvoirs
qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société.....
..... Adhérent à la CNSS N° Inscrit au
registre national des entreprises sous le n° faisant élection de domicile à
.....

Après
avoir pris connaissance du dossier de la consultation **N°01BIS/2023** la sélection d'un prestataire de service
pour l'assistance à la coordination du Projet « Labels de qualité et Tourisme tHématique: actions pour la
structuration et la croissance de réseaux de PME's transfrontaliers» "LATHEM _ C_5_ 1.1_44", je m'engage
et me soumetts à exécuter lesdites prestations conformément aux clauses de la présente consultation et
moyennant les prix fermes et non révisables établis par moi-même des honoraires déterminés suivant mon
offre financière dans le bordereau des prix après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma propre
responsabilité la nature et l'importance des prestations dont j'ai arrêté le montant à la somme de (en chiffres
et en lettres):

Montant en HTVA en Chiffre :

Montant en HTVA en Lettre :

..... La
Fédération Interprofessionnelle du Tourisme Tunisien (Fi2T) se libérera des sommes qui me sont dues par
virement à mon compte ouvert à la banque Sous le numéro
.....

- M'engage à assurer l'exécution complète de toutes les prestations prévues à la présente consultation et dans les délais prescrits.
- M'engage à maintenir valable les conditions de mon offre pendant un délai de soixante jours (60) à partir du jour qui suit la date limite de réception des plis.
- Déclare que sous peine de réalisation de plein droit à mes torts exclusifs et à ceux de la société pour le compte de laquelle j'agis, notre responsabilité étant solidaire, que je ne tombe pas et que ladite Société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la loi.

Fait à, le

(Mention lu et approuvé manuscrite)

Signature et cachet du soumissionnaire

Annexe 2 : Bordereau des prix

	Quantité	Coût Unitaire en DT HTVA	Total
Rapport d'avancement	01		
Rapport intermédiaire	01		
Rapport d'avancement	01		
Rapport final du projet	01		

Arrêté le présent bordereau en HTVA à la somme de (en toute lettre).....

.....

.....

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

Annexe 3 : Liste détaillée des références

Nom/prénom :
Diplôme universitaire :
Nombre d'année
d'expérience :

Expérience professionnelle :

Date de commencement	Date d'achèvement	Nom de l'organisation	Titre de postes occupés	Références des justificatifs

Référence dans des missions d'assistance à la mise en œuvre de projet dans le cadre de l'IEV de l'Union européenne (Assistance à la coordination, gestion administrative et financière, ..)

Intitulé de l'étude ou du projet ou de la mission	Maître d'ouvrage	Date	Responsabilité de l'expert	Références des justificatifs

Référence dans des missions de suivi / évaluation de projet ou programme de développement

Intitulé de l'étude ou du projet ou de la mission	Maître d'ouvrage	Date	Responsabilité de l'expert	Références des justificatifs

Référence technique dans la mise œuvre de projet de coopération dans le tourisme

Intitulé du projet ou de la mission	Maître d'ouvrage	Date	Responsabilité de l'expert	Références des justificatifs

NB : Cette liste doit être accompagnée par les diplômes et le curriculum vitae signés par le candidat en plus des justificatifs nécessaires pour les projets/études ou missions réalisés.

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire